

ouvrage 2677

Maîtres de l'ouvrage
Commune de Gilly
La Place 1
1182 Gilly

Association
Enfance et Jeunesse (ENJEU)
Rue du Temple 7b
1180 Rolle

Entreprise générale
Steiner SA
Route de Lully 5
1131 Tolochenaz

Architecte (conception)/BAMO
Thierry Brüttsch Architecte Sàrl
Route des Avouillons 16
1196 Gland

Architecte exécution
AARC Architectes
Avenue de la Gare 4
1040 Echallens

Ingénieurs civils
2M ingénierie civile SA
Rue de Neuchâtel 42
1401 Yverdon-les-Bains

Bureaux techniques
CVS :
ECM Engineering Consulting
Management SA
Avenue de la Piscine 26
1020 Renens

Electricité :
MAB-Ingénierie SA
Avenue de la Gottaz 32
1110 Morges

Acoustique :
Architecture & Acoustique SA
Quai Ernest-Ansermet 40
1205 Genève

Sécurité incendie :
srg | engineering
Ingénieurs-Conseils Scherler SA
Chemin du Champ-d'Anier 19
1209 Genève

Géomètre
Bovard & Nickl SA
Route de Saint-Cergue 23
1260 Nyon

Coordonnées
Route de la Gare
1182 Gilly

Conception 2014
Réalisation 2016 – 2017

Edité en Suisse



SITUATION / HISTORIQUE

L'ASPAIRE, nouvellement ENJEU, regroupe onze communes dont Rolle et a pour mission d'organiser la scolarité pour l'ensemble des communes qu'elle regroupe. En 2011, l'ASPAIRE et la commune de Gilly lancent l'étude pour la construction d'une école, une salle de gymnastique double, ainsi qu'un parking souterrain. L'autorisation de construire est obtenue en 2015 après moultes rebondissements juridiques (recours jusqu'au TF). La volonté du Maître de l'ouvrage a été de créer dix classes dédiées à la scolarité

des enfants de sept à douze ans, une cantine et une UAPE, ainsi qu'une salle de gymnastique double.

Le complexe scolaire a été réalisé dans la partie inférieure du village de Gilly, à côté de l'école des Condémines devenue trop étroite pour répondre à l'essor scolaire. Aisément accessible, notamment par la route de l'Etraz, l'une des principales artères de la Côte, l'école de Gilly est desservie par les cars postaux et attenante à un parking couvert ainsi qu'un dépôt minute, réalisés dans le même temps par la commune de Gilly.





ARCHITECTURE

Le projet avait pour but de déployer deux bâtiments distincts dans leur fonction et leur volumétrie, sur une parcelle dont l'occupation était auparavant une école de trois classes et un parking à ciel ouvert. Il a été rapidement convenu que le parking serait enterré afin que la priorité puisse être donnée cheminement piétonnier et à l'aménagement d'une place de jeux destinée à tous. Sur cette parcelle en légère pente descendante vers le lac, il a été naturel de penser à enterrer le parking, la pente permettant de l'abriter sans avoir à trop creuser. Le bâtiment de la nouvelle école se pose naturellement dessus, et délimite par sa longueur et son porte à faux l'espace piétonnier de la rue. La salle de sport lui fait face et s'insère dans la pente naturelle du terrain. L'espace entre les bâtiments crée l'enceinte protégée, libre aux jeux et aux déambulations pédestres.

Le parking communal est constitué de huitante-trois places dont une partie est réservée au personnel enseignant du complexe scolaire. Ce parking public propose également à la location privée seize boxes individuels. L'entrée est située à proximité immédiate du dépose-minute, permettant notamment aux parents d'accompagner les enfants à l'entrée ou à la sortie des classes. Le trafic en est cependant séparé par une bande végétale assurant la sécurité du cheminement piétonnier, le parking restant ouvert en tous temps. Les trois cages d'escaliers ouvertes sur les aménagements extérieurs donnent quant à elles un accès direct au rez supérieur du collège. Les introductions techniques, réparties sur les murs de l'enceinte de construction, transitent sous plafond et permettent l'amenée du chauffage à distance, de l'eau potable ainsi que des réseaux électriques et informatiques jusqu'aux sous-stations dédiées aux bâtiments scolaires.



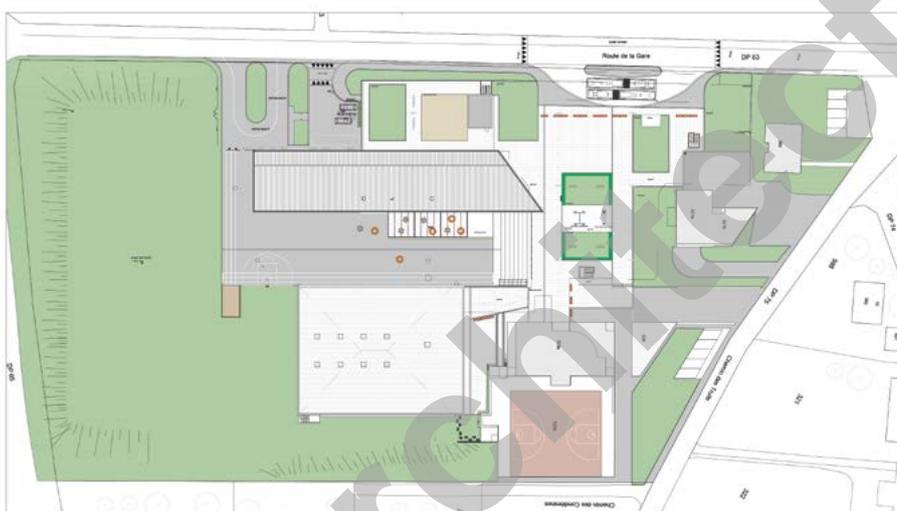
La volonté des Maîtres de l'ouvrage a rapidement été de construire en ossature bois sur un système porteur poteaux poutre en béton. En effet, cette manière de construire permet de réduire au maximum le temps de construction tout en favorisant la filière bois qui présente des intérêts économiques locaux et écologique durables. Les façades sont revêtues d'un bardage de sapin raboté traité, positionné verticalement et horizontalement selon les façades, donnant ainsi un jeu d'ombres et de lumière. Les piliers en béton permettent de réaliser des espaces de grands volumes facilitant la vie en commun. Le rez inférieur abrite donc la cantine et l'UAPE ainsi qu'un espace dégagement qui se prolonge à l'extérieur par le préau couvert. La structure bois prend également appui à l'extérieur par le biais de grands poteaux en mélèze sur lesquelles repose la toiture et qui délimitent l'espace protégé de la circulation extérieure. Les gradins sont un élément fort du projet scénarisant l'espace et reliant l'esplanade haute au préau, préau couvert, UAPE et Cantine. La toiture à deux pans asymétrique réalisée en une charpente bois est coiffée d'une couverture composée de tuiles mécaniques. Les locaux techniques se situent au rez inférieur de l'école, à proximité immédiate du parking et la chaufferie commune, ainsi que dans une partie des combles, au-dessus d'une dalle mixte bois-béton.



La salle de sport à toiture plate végétalisée est posée dans la pente et le niveau de la salle est légèrement plus bas que le terrain naturel. La structure porteuse en poteaux en bois repose sur un soubassement de béton armé. Deux grandes poutres triangulées en lamellé-collé de



32 mètres de long et 1,6 mètres de haut portent l'ensemble et permettent de dégager l'espace nécessaire à une double salle de sport.

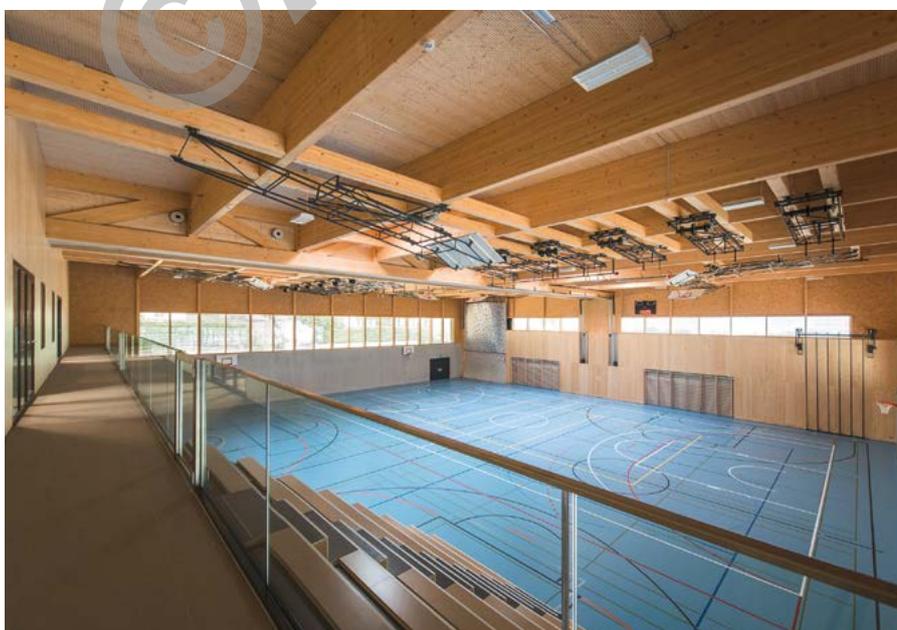


Plan

USAGE

L'esplanade supérieure est composée d'une place de jeux ainsi qu'un terrain de pétanque et d'une buvette extérieure. Elle relie l'ensemble des bâtiments, anciens et nouveaux. Dans le bâtiment scolaire, le rez supérieur ainsi que de l'étage sont similaires et relient cinq classes regardant l'Ouest par une circulation cadrant sur le lac et le Mont-Blanc. Ces deux niveaux sont liés par un escalier métallique ouvert. Cette circulation abrite des casiers à l'étage des « grands » et des bancs et patères à l'étage des « petits ». La partie Est regroupe les locaux techniques ainsi que les toilettes, salles de dégagement, infirmerie, etc.

La salle des maîtres, les bureaux des doyens ainsi que la salle de conférence sont situés à l'étage, à la proue, orientés vers la place de jeux et la zone d'arrivée des enfants.





Le rez inférieur regroupe l'UAPE pouvant accueillir jusqu'à trente-six enfants, la cantine servant huitante couverts par service, ainsi qu'une salle de dégagement qui complète ce niveau. Chacun de ces espaces est en liaison directe avec l'extérieur et une zone abritée a été aménagée pour l'UAPE et la cantine, afin d'offrir une flexibilité lors des beaux jours.

La salle de sport est dédiée, tant à l'usage de l'école qu'à celui des associations sportives. Elle peut être utilisées en différentes configurations et accueillir jusqu'à deux cent huitante spectateurs. Deux vestiaires sont situés à chacun des deux niveaux. Elle est également accessible depuis le parking. Signalons que l'Entreprise Générale Steiner SA a livré l'ensemble des installations au terme de treize mois de travaux seulement.

CARACTÉRISTIQUES

Surface brute de plancher	:	7 694 m ²
Volume SIA	:	38 392 m ³
Nombre de niveaux	:	
- collège		3
- salle de gym		2
Nombre de niveau souterrain	:	1
(parking communal)		
Places de parc intérieures	:	83
- boxes		16

CONCEPT ÉNERGÉTIQUE

Le complexe scolaire est rattaché à un réseau de chauffage à distance. La chaudière à pellets est installée dans un bâtiment de la commune, juste à côté de l'école. Un pilotage des pompes régule la température en fonction des besoins – le réglage par thermostat est possible dans chacune des classes. Une ventilation double flux équipe les deux bâtiments. Il n'y a pas de distribution secondaire dans la salle de sport, mais une pulsion motorisée afin de minimiser les croisements et améliorer l'esthétisme. Des panneaux photovoltaïques ont été posés sur un tiers de la surface de la toiture de la même salle de sport. L'électricité produite est utilisée en auto-consommation.



entreprises adjudicataires et fournisseurs

liste non exhaustive

Terrassement - Démolition
SOTRAG SA
1163 Etoy

Travaux spéciaux
SIF GROUBOR
1024 Ecublens

Echafaudages
ECHAMI ÉCHAFAUDAGES SA
1214 Vernier

Maçonnerie - Béton armé
DUNOYER CONSTRUCTION SA
1228 Plan-les-Ouates

Charpente bois
JPF-DUCRET SA
1630 Bulle

Paratonnerres
HOFMANN CAPT
PARATONNERRES SÀRL
1010 Lausanne

Façades
DEFIMETAL SÀRL
1180 Rolle

Étanchéité
GENEUX DANCET SA
1026 Echandens

Couverture
HANHART TOITURE SA
1260 Nyon

Habillage - Doublage bois
WERNER ISOLIERWERK AG
3930 Visp

Fenêtres bois-métal
4B SA
1023 Crissier

Stores
GRIESSER SA
1228 Plan-les-Ouates

Électricité
CIEL INSTALLATIONS
ÉLECTRIQUES SA
1004 Lausanne

Panneaux photovoltaïques
SOLTIS SA
1212 Grand-Lancy

Sprinkler, détection incendie
ABARISK SA
1032 Romanel-sur-Lausanne

CVC
CLIMATEC SA
1030 Bussigny-près-Lausanne

Chauffage
BRAUCHLI SA
1072 Forel (Lavaux)

Sanitaire
JDG SANITAIRE SA
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Mise en passe
SFS UNIMARKET SA
1530 Payerne

Monte-personne
BACO SA
1128 Reverolle

Ascenseurs
ASCENSEURS SCHINDLER SA
1030 Bussigny-près-Lausanne

Chapes
ENTREPRISE DINC SA
1020 Renens

Carrelages
VAZQUÉZ CARRELAGE SA
1008 Prilly

Parquet
HYMOTEK SA
1182 Gilly

Sols salle de sport
REALSPORT GROUP
1728 Rossens

Plâtrerie - Faux-plafonds - Peinture
GRILLO & FILS SA
1024 Ecublens

Menuiseries
NORBA SA
1610 Oron-la-Ville

Parois sanitaires
BÜWA SA
1031 Mex

Nettoyage de Base Vie
BLEU NET SERVICES - HAXOLLI
2000 Neuchâtel

Nettoyages
PRO SERVICES PLUS SA
1213 Petit-Lancy

Gestion des bennes
CHALLANDE & FILS SA
1260 Nyon

Aménagements extérieurs
MENÉTREY SA
1042 Bioley-Orjulaz

Équipement sportif
ALDER + EISENHUT AG
9642 Ebnat-Kappel

Péage parking
VON BALLMOOS AG
8810 Horgen

Signalisation - Marquage au sol
ROAD ART SÀRL
1023 Crissier